



Mairie de **Marignac-Lasclares**



Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie d'avoir répondu présents en si grand nombre, à ce traditionnel rendez-vous. J'essaie de vous tenir informés de l'actualité de la commune tout au long de l'année, mais cela ne peut remplacer un échange de vive voix. Ce début d'année est aussi l'occasion, de vous présenter les grandes lignes de la feuille de route de l'équipe municipale, pour 2024.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais relever un aspect de l'actualité politique nationale, récente. Lors de son discours de départ, Madame Elisabeth BORNE, faisait un clin d'œil à toutes les petites filles de France. Elle leur disait qu'à travers son parcours à Matignon, ces filles devaient continuer à croire en leurs rêves. Elle leur avait adressé le même message, lors de sa prise de fonctions.

Madame BORNE a laissé son fauteuil, à Monsieur Gabriel ATTAL. Notre nouveau Premier ministre s'était publiquement exprimé, sur son vécu d'élève harcelé. Mais également sur son orientation sexuelle.

En d'autres temps, les hautes fonctions exigeaient d'être un homme, régulièrement marié, la cinquantaine accomplie. Certains ont même tenté de maintenir l'apparence d'un mariage, en vue, puis du fait de leur accession à l'Elysée.

Il faut croire que ce qui compte désormais, l'essentiel, est dans ce que la personne élue ou désignée, peut apporter à la communauté. Ma conviction est, que le champ des possibles a pour seules limites, celles que nous fixons. Très souvent sous le couvert de nombreux arguments.

Cela se vérifie dans notre village, à de nombreux égards. En particulier, s'agissant de la maison de santé, qui prend forme. Il faut rappeler, que ce projet représente cinq fois, le budget annuel de la commune, soit en base actualisée 1 519 192,63 €. La semaine

dernière, nous avons reçu la réponse à la dernière demande de subvention, adressée au Département.

Les ressources financières du projet, se composent de :

- 258 029 € de subvention de l'Etat,
- 66 000 € de subvention de la Région Occitanie,
- 317 280 € de subvention du Département de la Haute-Garonne,
- 30 000 € de fonds de concours de la Communauté de communes Cœur de Garonne,
- 560 000 € de prêt à moyen terme de la commune,
- 260 000 € de fonds de compensation de la TVA, dont l'avance sera financée par un prêt à court terme, de la commune.

Il y a donc à date, 27 883,63 € à financer, sachant que notre prévisionnel de dépenses, comporte une enveloppe de 100 000 € de dépenses imprévues. Nous devrions pouvoir mener ce projet à terme, dans de bonnes conditions. La livraison des locaux, est prévue pour l'été 2024.

Les médecins pourront alors retrouver des conditions d'exercice plus adaptées, que celles qu'elles ont dans les ALGECO. Je tiens à les remercier pour leur patience, et la constance dans leur engagement aux côtés de la municipalité, et de la vie sociale du village.

La fin des travaux ne signifiera pas pour autant, le départ en vacances de vos élus. D'ici là, nous aurons à travailler sur l'adaptation de la chaussée et de la signalisation, au trafic qui empruntera le bas de la Côte des Platanes. Il y aura aussi à plancher sur la fermeture au trafic automobile, du haut de la même côte.

Après l'enlèvement des ALGECO situés derrière l'église, au chemin de Saint-Martin, leur plateforme d'accueil sera transformée en terrain de pétanque. Nous n'avons pour l'instant pas de club de pétanque à Marignac, mais déjà de nombreux et très avisés joueurs. Je compte sur eux, pour nous aider à aménager cet espace de loisirs, du mieux possible.

La dynamique est enclenchée. Il faut la maintenir. Cela suppose des initiatives nouvelles, que la mairie ne peut être la seule à porter. Cela nécessite aussi des moyens financiers.

Le budget communal perd 20 000 € par an de dotations, depuis 2022. C'est dû au fait que nous atteignons sans le franchir, le seuil des 500 habitants. Nous pouvons y remédier, soit en faisant appel à l'impôt, soit en franchissant ce seuil. La deuxième solution devrait avoir plus de partisans. Mais pour accueillir de nouveaux habitants, il leur faut des logements. Je vous rassure, il ne s'agit pas d'entrer dans un cycle de croissance permanente. Nous avons besoin de cinq à six familles.

La commune est aujourd'hui le plus gros bailleur. Sept des huit logements disponibles, sont actuellement occupés. Nous avons aussi besoin d'attirer des accédants à la propriété. J'en appelle aux propriétaires immobiliers du village. En particulier ceux propriétaires de parcelles constructibles nues. J'irai à leur rencontre, probablement au deuxième trimestre de l'année, pour évoquer les possibilités d'en mettre certaines, sur le marché. De nombreuses solutions existent.

Si l'Etat a décidé de fortement limiter la consommation d'espace. Cela ne signifie pas l'arrêt ou l'interdiction des constructions.

La tendance est aussi à la promotion des énergies renouvelables. Il faut savoir que la France est le seul pays, à n'avoir pas atteint ses objectifs, en matière de développement des énergies renouvelables. Une loi d'accélération des énergie renouvelables du 10 mars 2023, entend y remédier. A l'échelle de la commune, cela se traduira par le fait de permettre la simplification des procédures d'autorisations des projets d'énergies renouvelables, sur l'ensemble du territoire communal. Il reviendra ensuite à la Sous-préfecture, de valider cette orientation. Vous en serez tenus informés.

En dehors des familles, nous avons aussi besoin d'entreprises. Parlez-en autour de vous, venez en discuter.

Le magasin de décoration Bo et Chic, offre un pôle d'attractivité locale. C'est aussi le cas du restaurant FUSION, qui change visiblement ses modalités d'activité.

J'évoquais tout à l'heure, le futur terrain de pétanque. La vie socio-culturelle de la commune est animée par différentes associations, dont je remercie les représentants ici présents, mais également les bénévoles de ces associations. Nous continuerons à œuvrer à leurs côtés.

Le Foyer rural mène de nombreuses initiatives, et le week-end d'Octobre Rose, montre qu'ils ont raison d'oser, ils ont raison de chercher à se réinventer.

Les chasseurs mènent des actions contre les ragondins, dont la prolifération menace la stabilité des berges de nos fossés, chaussées, et cours d'eau.

ClariJazz ne manque pas d'idées pour maintenir son activité.

Le Comité des fêtes se recentre sur l'organisation de la fête du village en novembre, ainsi qu'une activité festive en milieu d'année.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une association à part entière, il faut signaler l'activité de la bibliothèque, qui a amorcé une transition dans sa gouvernance, et dans ses propositions d'activités.

Signe qu'il est toujours possible d'agir, je veux citer l'action du jeune Loïs RASPAUD, qui depuis trois années maintenant, crée une trace de descente de VTT, avec l'aide de son père et quelques amis. Loïs avait demandé s'il existait un espace où pratiquer son activité sportive. Le Conseil municipal a accepté, que des parcelles entrées dans le patrimoine communal, soient occupées et par la même occasion entretenues, par ces jeunes passionnés, bénévoles.

Nous continuerons à œuvrer à leurs côtés.

Je ne parviens pas à répondre positivement, à leurs différentes invitations, et assemblées générales. Nous allons expérimenter des rendez-vous d'échanges entre toutes les associations et la commune. Cela pourrait permettre d'impulser le projet de « maison des associations », par la réhabilitation de la maison RAYNAUD, près de la mairie.

C'est également un élargissement du champ des possibles, qui a été fait à travers l'organisation de deux éditions d'une course de caisses à savon. La deuxième édition a connu une fréquentation de spectateurs moins importante, que la première. Les coureurs étaient en nombre constant. Deux demandes de renseignements pour 2024, ont déjà été reçues.

Mais la tenue de cette troisième édition, n'est pour l'heure pas acquise. Si le Foyer Rural a confirmé sa participation à l'organisation, suivant les mêmes modalités qu'en 2023, le Comité des fêtes a décidé de se retirer de l'organisation active. Il est vrai qu'un tel événement demande un investissement tout le long de l'année. Le seul répit que connaissent les organisateurs, dure environ deux mois, après la course. C'est le lot de tous les organisateurs.

Je propose à ceux qui sont disposés à s'investir dans l'organisation de cette course, la mise en place d'une structure ad'hoc. Je remercie les volontaires de se manifester par tous les moyens, d'ici le 31 janvier 2024. Le cas échéant, nous programmerons une réunion débat, qui permettra d'envisager ou non, la poursuite de cette aventure.

Vous le constatez, la nouvelle année sera aussi remplie que les précédentes.

Je terminerai ces lignes, en vous souhaitant ainsi qu'à vos proches, au nom du Conseil municipal et en mon nom, une heureuse année 2024. Je fais le vœu, qu'elle suscite l'envie chez certains, de donner de leur temps, et de leurs connaissances, au profit du village.

Je vous remercie, et laisse la parole aux représentants des associations.



Mairie de Marignac-Lasclares
149, rue de Mairie
31430 Marignac-Lasclares
mairiemarignaclasclares@orange.fr
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie MARIIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)



Mauris commodo massa tortor, u [sit amet, consetetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.